



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 30/09/2019

Reçu en préfecture le 30/09/2019

Affiché le

ID : 033-243301264-20190924-2019_137-DE

N°2019/137

**OBJET : CESSATION DE L'ACTIVITÉ DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES PAR L'UCTOM
LA BREDE-PODENSAC
Porter à connaissance**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 16 septembre 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 16 septembre 2019

**Le 24 septembre de l'année deux mille
dix-neuf à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme LABASTHE
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. FATH
BLANQUE Thierry	E	M. DARBO	LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	A		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	E	M. CHEVALIER	CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	E	M. CONSTANT	HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	E	M. LEMIRE	BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme GERARD, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/137

**OBJET : CESSATION DE L'ACTIVITÉ DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES PAR L'UCTOM
LA BREDE-PODENSAC
Porter à connaissance**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-1-3 portant sur la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu la délibération du Conseil syndical de l'UCTOM La Brède-Podensac du 9 septembre 2019 portant sur l'arrêt de l'activité de traitement des ordures ménagères par l'UCTOM,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

La Communauté de Communes de Convergence Garonne souhaitant adhérer à la SPL portant sur le tri des emballages, elle a besoin d'exercer pleinement sa compétence traitement.

Lors de son Conseil syndical du 9 septembre 2019, l'UCTOM de La Brède-Podensac a délibéré en faveur de la cessation de son activité de traitement des Ordures Ménagères Résiduelles.

En conséquence, le Président de la CCM souhaite informer les membres du Conseil communautaire de la fin d'activités du traitement des ordures ménagères résiduelles par l'UCTOM.

Néanmoins, le syndicat continue à exister pour assurer la gestion du patrimoine et préparer sa dissolution.

Le Conseil Communautaire :

- Prend connaissance de la cessation d'activité de traitement de l'UCTOM.

Fait à Martillac, le 24 septembre 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement